

Projet : "Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta"

(Projet VFDM)

Atelier national sur la coordination et la collaboration effectives dans la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives transfrontaliers de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta.



RAPPORT D'ATELIER NATIONAL (Bénin Royal Hotel, Cotonou, 06 au 07 juin 2024)

Table des matières

Introduction	4
1. Mise en route de l'atelier national.....	4
1.1. Cérémonie d'ouverture de l'atelier national	4
1.2. Présentation de la note conceptuelle et validation de l'agenda de l'atelier	6
1.3. Démarche méthodologique.....	7
1.4. Mise en place du présidium de l'atelier régional.....	8
2. Déroulement et produits des travaux de l'atelier régional.....	8
2.1. Session 1 : Communications et échanges.....	8
2.1.1. Communication 1 : Etat des lieux de la mise en œuvre des politiques, des plans et directives transfrontaliers réalisé en 2022 et actualisé en 2024 (existants).	8
2.1.2. Communication 2 : Principaux goulots d'étranglement à la coordination et de synergie d'action dans la mise en œuvre des politiques, des plans et directives transfrontaliers.	9
2.1.3. Communication 3 : Bonnes pratiques en matière de coordination et de synergie d'action et des leçons à tirer dans la mise en œuvre des politiques, des plans et directives transfrontaliers.....	9
2.2. Session 2 et 3 : Travaux de groupe	9
2.3. Plan d'Action.....	11
2.4. Session 4 : Synthèse des recommandations de l'atelier national	16
3. Clôture de l'atelier national	16
Annexe 1 : Liste des participants à l'atelier régional	17
Annexe 2 : Agenda de déroulement de l'atelier	21
Annexe 3 : Termes de référence de l'atelier	24
Annexe 4 : Résultats des travaux de groupe sur l'identification et analyse des difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants pour la mise en œuvre des politiques, stratégies, plans et directives répertoriées	29
Annexe 5 : Résultats des travaux de groupe sur la planification des actions	44
Annexe 6 : Résultats des travaux de groupe sur les bonnes pratiques/ leçons apprises en matière de coordination et de synergie d'action dans la mise en œuvre des politiques, des plans et directives	59

Liste des sigles, acronymes et abréviations

ABV	: Autorité du Bassin de la Volta
ANPC	: Agence Nationale de la Protection Civile
ACC	: Adaptation au Changement Climatique
DGEau	: Direction Générale de l'Eau
FA	: Fonds d'Adaptation
FONCAT	: Fonds National de réponse aux Catastrophes
GIRIS	: Gestion Intégrée des Risques d'Inondations et de Sécheresse
GWP-AO	: Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MEEM	: Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines
MON	: Mode Opérateur Normalisé
OMM	: Organisation Météorologique Mondiale
PNE Bénin	: Partenariat National de l'Eau du Bénin
PNRCC- ACC	: Plateforme nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation au Changement Climatique
RRC	: Réduction des Risques de Catastrophes
SAP	: Système d'Alerte Précoce
VFDM	: Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte rapide pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta

Introduction

Du **06 au 07 juin 2024**, s'est tenu dans la salle de conférence du **Bénin Royal Hôtel de Cotonou au Bénin**, l'atelier sur la coordination et la collaboration effectives dans la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives transfrontaliers de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « **Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta** » financé par le Fonds d'Adaptation (FA) et exécuté par le consortium composé de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO). Il fait suite aux deux ateliers locaux organisés au Bénin.

Cet atelier national vise à approfondir les analyses pour des politiques plus résilientes, des plans et des directives de réduction et de Gestion Intégrée des Risques d'Inondations et de Sècheresses et d'Adaptation aux Changements Climatiques adaptés aux niveaux local, national et transfrontalier dans le bassin de la Volta.

Il a connu la participation des représentants des structures étatiques, des communes, des acteurs locaux et nationaux de la Société Civile (Croix Rouge, PNE Bénin, etc.). La liste de présence des participants à cet atelier est en annexe 1 du rapport.

Le présent rapport rend compte du déroulement des travaux de l'atelier national. Il s'articule autour des trois (3) principaux points ci-après :

- la mise en route de l'atelier national ;
- le déroulement et les produits des travaux de l'atelier national ;
- la synthèse des recommandations et la clôture de l'atelier national.

1. Mise en route de l'atelier national

1.1. Cérémonie d'ouverture de l'atelier national

La cérémonie d'ouverture de l'atelier national s'est déroulée sous la présidence de la Direction Générale de l'Eau, représentée par le Directeur des Politiques, de la Prospective et des Stratégies, Monsieur **Jean-Pierre FIOGBE**. Elle a été marquée par les allocutions de la Représentante du Directeur Exécutif de l'ABV, Madame **Rafatou FOFANA**, Directrice pi. de l'Observatoire du Bassin de la Volta à l'ABV et du Directeur des Politiques, de la Prospective et des Stratégies, Monsieur Jean-Pierre FIOGBE, Représentant le Directeur Général de l'Eau.

A l'entame de son intervention, Madame **Rafatou FOFANA**, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a brièvement présenté l'Autorité du Bassin de la Volta qui est une organisation internationale créée par convention de Coopération entre les six (06) Etats riverains se partageant les ressources en eau du Bassin de la Volta afin que l'eau soit source de Paix et de prospérité dans notre région. Elle a ensuite souligné que l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et les institutions nationales compétentes des Etats Membres de l'ABV se sont mis ensemble pour mettre en œuvre le projet intitulé : « **Volta Flood and Drought Management (VFDM)** » *“Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse, et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta”* depuis juin 2019, en réponse aux problèmes des inondations et de la sécheresse dans le Bassin de la Volta (BV). Après avoir rappelé le contexte du projet, elle a mis en exergue quelques résultats obtenus dont le développement d'une plateforme de prévision et d'alerte aux inondations et à la sécheresse dénommé VoltAlarm, la production régulière des bulletins d'informations par l'ABV et les institutions nationales concernées (en charge de l'hydrologie, de la météorologie, de la protection civile et de l'agriculture) et l'élaboration d'une stratégie régionale de réduction et de gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse ensemble avec les parties prenantes du BV. Enfin, elle a rappelé les objectifs de l'atelier et a souhaité plein succès aux travaux de l'atelier national qui vont durer deux (02) jours.



Photo 1 : les officiels à la cérémonie d'ouverture

A la suite de la Représentante du Directeur Exécutif de l'ABV, le Directeur des Politiques, de la Prospective et des Stratégies, en prenant la parole, a d'abord

présenté les excuses du Directeur Général de l'Eau, avant de souhaiter la bienvenue aux participants. Il a ensuite remercié, le Consortium ABV-GWP/AO-OMM, qui a eu cette noble initiative du Projet VFDM dont la vocation est de prioriser le renforcement des capacités des fournisseurs de services hydrométéorologiques, de protection civile et autres parties prenantes, des six (06) pays riverains du Bassin de la Volta. Il a ensuite mentionné que le projet cadre parfaitement avec la vision du gouvernement du Bénin, en matière de Réduction des Risques et Catastrophes et d'Adaptation aux Changements Climatiques et de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, avant de rappeler les objectifs poursuivis par l'atelier national. Enfin, il a au nom du DGEau procéder à l'ouverture officielle des travaux.

A la suite des allocutions, les différent(e)s participant(e)s se sont présenté(e)s tour à tour.

1.2. Présentation de la note conceptuelle et validation de l'agenda de l'atelier

La présentation de la note conceptuelle et de l'agenda de l'atelier a été faite par Monsieur **Martial DOSSOU**, Point Focal VFDM à la Direction Générale de l'Eau.

De cette présentation, on retient que l'objectif principal de l'atelier national est de renforcer la résilience des populations, des écosystèmes et des investissements grâce à une mise en œuvre améliorée et efficace des instruments de gouvernance climatique nationale et transfrontalière dans le bassin de la Volta. Spécifiquement, il s'est agi de :

- faire la revue de la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives transfrontaliers de gestion des extrêmes climatiques et notamment des inondations et des sécheresses, en s'appuyant sur les résultats des études conduites en 2022 et actualisées en 2024 ;
- identifier et discuter les goulots d'étranglement à la mise en œuvre effective et efficace des politiques, des plans et des directives transfrontaliers de gestion des extrêmes climatiques ainsi que les questions relatives aux difficultés de coordination et de synergie d'action entre les différents intervenants ;
- proposer un plan d'action d'amélioration pour une coordination effective et efficace de la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives transfrontaliers de gestion des extrêmes climatiques dans la portion nationale concernée et à l'échelle de tout le bassin de la Volta.

Les principaux résultats attendus de l'atelier sont les suivants :

- la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives transfrontaliers de gestion des extrêmes climatiques et notamment des inondations et des sécheresses, en s'appuyant sur les résultats des études conduites en 2022 et actualisées en 2024, a fait l'objet de revue et de discussion ;

- les goulots d'étranglement à la mise en œuvre effective et efficace des politiques, des plans et des directives transfrontaliers de gestion des extrêmes climatiques ; ainsi que les questions relatives aux difficultés de coordination, de synergie d'action entre les différents intervenants ont été identifiés et discutés ;
- un plan d'action d'amélioration pour une coordination effective et efficace de la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives transfrontaliers de gestion des extrêmes climatiques dans la portion nationale concernée et à l'échelle de tout le bassin de la Volta est élaboré.

Après cette étape, l'agenda de l'atelier (annexe 2) a été adopté à l'unanimité des participants présents dans la salle.

La note conceptuelle de l'atelier est présentée en annexe 3.

1.3. Démarche méthodologique

La démarche méthodologique d'organisation de l'atelier national s'est articulée autour des étapes ci-après : la préparation, le déroulement et le rapportage.

L'étape de préparation a porté principalement sur la finalisation de la Note Conceptuelle et de l'agenda indicatif de déroulement, la préparation des communications et des termes de référence des travaux de groupes, le ciblage et la mobilisation/ l'invitation des participant(e)s, ainsi que la prise des dispositions logistiques requises.

L'étape de déroulement a alterné trois (03) communications suivies de débats et les travaux de groupes dont les résultats sont restitués en plénière. Elle a commencé par les prémices de démarrage (accueil, cérémonie d'ouverture, etc.) et s'est terminée par les formalités de clôture (recommandations, cérémonie de clôture, etc.).

L'étape de rapportage a mis l'accent sur la synthèse et l'analyse de l'ensemble des productions issues de l'atelier régional d'une part, et sur l'élaboration du rapport d'autre part.

L'atelier s'est déroulé sur une période de deux (2) jours autour des sessions ci-après :

- **Session 0** : Cérémonie d'ouverture et mise en route de l'atelier national ;
- **Session 1** : Communications et échanges ;
- **Session 2** : Travaux de groupes 1 ;
- **Session 3** : Travaux de groupes 2 ;
- **Session 4** : Synthèse et clôture de l'atelier.



Photo 2 : Vue des participants de l'atelier national dans la salle

1.4. Mise en place du présidium de l'atelier régional

Le Chef Bureau Opérations et Catastrophes du Groupement National des Sapeurs-Pompiers du Bénin, le Colonel **Gilbert EDAH** a présidé les travaux de l'atelier. Le rapportage a été assuré par Monsieur **Jean-Pierre MONTCHO** de la Direction Générale de l'Eau (DGEau) et **Monsieur Abdel Hakim ALE** de l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC).

2. Déroulement et produits des travaux de l'atelier régional

Le déroulement de l'atelier s'est articulé autour des communications et des travaux de groupe.

2.1. Session 1 : Communications et échanges

Au cours de cette session, trois (03) communications ont été faites par le Professeur **Fabien C.C. HOUNTONDI**. Ces communications sont suivies de discussions.

2.1.1. **Communication 1** : Etat des lieux de la mise en œuvre des politiques, des plans et directives transfrontaliers réalisés en 2022 et actualisés en 2024 (existants).

Cette communication a mis en exergue les principaux éléments relatifs au cadre politico-juridique et réglementaire au plans international, régional et national et au cadre institutionnel et opérationnel de gestion des inondations et sécheresses au

Bénin. Ainsi au plan institutionnel et opérationnel de gestion des risques d'inondations et de sécheresse, le communicateur a insisté d'une part sur la prévision et l'alerte précoce et d'autre part sur la gestion des risques et catastrophes. A tous les niveaux, les acteurs principaux qui interviennent et le mode de diffusion des informations à travers le Mode Opérateur Normalisé (MON).

2.1.2. Communication 2 : Principaux goulots d'étranglement à la coordination et de synergie d'action dans la mise en œuvre des politiques, des plans et directives transfrontaliers.

A travers cette présentation, le communicateur a retracé dans un tableau, les difficultés et les approches de solutions pour un impact durable du mécanisme de coordination et de collaboration sur les politiques, plans et directives nationaux et transfrontières de RRC et d'ACC à tous les niveaux (communal, départemental, national, transfrontière ou régional).

2.1.3. Communication 3 : Bonnes pratiques en matière de coordination et de synergie d'action et des leçons à tirer dans la mise en œuvre des politiques, des plans et directives transfrontaliers.

Le communicateur après avoir fait une clarification conceptuelle des notions de bonnes pratiques de Gestion Intégrée des Risques d'Inondations et de Sécheresse (GIRIS) et d'opportunités pour la GIRIS, a mis en exergue les éléments importants suivants : les Bonnes Pratiques communautaires et pistes de dissémination, les opportunités communautaires et pistes de dissémination et les mécanismes d'implication des communautés.

Au terme de ces communications, des participants sont intervenus pour exprimer quelques préoccupations relatives entre autres, à la nécessité de trouver des mécanismes pour une synergie entre les initiatives nationales en matière de d'adaptation aux changements climatiques et les initiatives régionales pour une durabilité des actions, la construction des barrages pour réduire les risques d'inondations et les effets des sécheresses sur les activités des populations locales. Il ressort également de ces discussions que le concept de sécheresse est encore mal cerné surtout en terme du seuil d'impact indispensable pour déclencher le mécanisme de réponses et d'actions du Fonds National de réponse aux Catastrophes (FONCAT).

2.2. Session 2 et 3 : Travaux de groupe

A la suite des trois (03) communications, les participants ont été répartis en trois (03) groupes de travail. L'état des lieux des documents de politique et des textes juridiques en lien avec la réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique et plus spécifiquement la gestion des extrêmes climatiques comme les inondations et les sécheresses montre que la mise en œuvre desdits

documents est souvent confrontée à des contraintes ou goulots d'étranglement qui remettent en cause leur portée sur les changements attendus et l'amélioration des conditions de travail et de vie des communautés, notamment leurs capacités de résilience et d'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta.

Les principales causes de ces goulots d'étranglement se situent entre autres aux niveaux politique, institutionnel, juridique, législatif et réglementaire avec des conséquences socio-économiques évidentes.

En partant des synthèses présentées par le communicateur, les participants ont été invités dans les groupes respectifs à renseigner trois (03) tableaux à savoir :

- *Identification et analyse des difficultés/insuffisances de coordination/de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants pour la mise en œuvre des politiques, stratégies, plans et directives répertoriées ;*
- *Planification des actions ;*
- *Bonnes pratiques/leçons apprises en matière de coordination et de synergie d'action dans la mise en œuvre des politiques, des plans et directives.*



Photo 3 : Vue des membres d'un groupe en pleins travaux

Au terme des travaux de groupe, les rapporteurs des différents groupes ont présenté les résultats de leurs réflexions dans les trois (03) tableaux conformément aux TDRs des travaux groupes. Ces résultats sont présentés en annexes 4, 5 et 6.

2.3. Plan d'Action

La planification des actions proposée en travaux de groupes a été passée en revue, consolidée et validée par l'ensemble des participants. Les actions à entreprendre sont consignées dans le tableau n°1 qui précise les moyens de mise en œuvre les termes temporels (court, moyen, long) de réalisation, les sources de financement ainsi que la stratégie de mobilisation des ressources.

Tableau n°1 : Plan d'actions de renforcement de la coordination et de la collaboration pour une mise en œuvre effective des politiques, des plans et des directives transfrontalières de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta

Propositions de solutions ou d'actions	Moyens de mise en œuvre	Planification des solutions ou actions en mettant en avant l'échéance de mise en œuvre	Sources potentielles de financement	Stratégie de mobilisation des ressources
Information, Sensibilisation et Renforcement de Capacités				
Renforcement des capacités des autorités politico-administratives sur la RRC, y inclus sur les lacunes des textes législatifs et réglementaires	Ateliers/séminaires, outils d'information/communication ; Projets/programmes de l'Etat, partenaires au développement, ONG	CT & MT	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
Plaidoyer pour la prise en compte de la terminologie Protection civile lors des prochaines révisions de la	Séminaire parlementaire / Plaquettes d'information/communication	CT	ANPC PTF	ANPC Recherche de financement au près des PTF

constitution				
Renforcement de l'engagement politique	Plaidoyer (société civile, Lanceur d'alerte, ONGs)	Permanent	Budget et PTF	Ressources locales, Bailleurs et PTF
Campagnes d'information et de sensibilisation de tous les acteurs	Séances grand public, régies publicitaires, masse médias, réseaux sociaux, atelier d'appropriation des textes de lois	Programmation dans les plans de travail annuel	Budget National et PTF	Planification de la campagne
Renforcement des politiques et de leur mise en œuvre				
Renforcement des politiques de RRC à travers la complémentation des textes de loi et de la réglementation et la prise des décrets d'application	Pouvoir exécutif et Législatif	Permanente	Budget National/ Etat	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
Relecture et actualisation des textes et lois	Projets/programmes de l'Etat, partenaires au développement, ONG	MT	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions
Actualisation du décret de création d'un Comité National de Gestion de la sécheresse/ désertification et ses démembrements	Consultation Mis en place d'un Comité ad hoc	Elaboration du projet de décret CT	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
Prendre des arrêtés mettant en place les commissions techniques de RRC	Identification les dit projets d'arrêtés Mettre en place un comité	Elaboration de projet d'arrêté à soumettre au	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National

	pour la rédaction des projets	ministre de tutelle		Plaidoyer au près des PTF
Mise en œuvre du processus visant l'adoption de la stratégie (laquelle ?) en conseil des ministres	Elaboration des TDR de l'atelier d'adoption et de validation Tenir l'atelier de validation Elaborer le projet de communication introduisant la stratégie en conseil des ministres	Valider le projet de la stratégie amendé par le Comité National	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
Renforcer les capacités du personnel technique sur la connaissance et l'évaluation des RRC liés au climat	Projets/programmes de l'Etat, partenaires au développement, ONG	CT	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions
Renforcement institutionnel et organisationnel				
Mettre en place un mécanisme de vulgarisation des textes	Projets/programmes de l'Etat, PTF, ONG	CT	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions
Mettre en place un cadre de concertation entre les collectivités territoriales et le législatif en vue de créer une synergie d'actions entre les deux niveaux	Mettre en place le cadre de concertation Plan de restructuration des structures communales et législatives	MT	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions
Création et installation d'un	Prendre les aptes de	Insérer dans le PTA	Budget National et	Création de lignes

Comité National de Gestion de la sécheresse/désertification et ses démembrements	création et de mise en place Organisation de séance d'installation	et mettre en œuvre l'activité et les tâches afférentes	PTF	budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
Asseoir un mécanisme de suivi rapproché des projets d'actes juridico politique et stratégique	Concertations avec les structures impliquées Mettre en place un comité de suivi	CT	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
Définir et mettre en œuvre un mécanisme de suivi de l'application des textes	Concertations avec les structures impliquées Mettre en place un comité de suivi	MT	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions
Renforcement du personnel technique	Elaboration des besoins en personnel technique	MT	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions
Evaluation régulière de la mise en œuvre des actions RRC et ACC assortie de la capitalisation les résultats	Etudes/ consultation Ateliers d'évaluation et de partage d'expériences	MT	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions
Elaborer une stratégie de coordination et d'harmonisation des actions des différents acteurs	Cartographie des acteurs Etude/consultation Ateliers	MT	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF

Consultations locales à l'échelle nationale sur la RRC	Guide d'entretien Concertations en focus groupe	CT	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions Plan de l'élaboration des textes et lois
--------------------------------------------------------	----------------------------------------------------	----	-------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.4. Session 4 : Synthèse des recommandations de l'atelier national

A la suite des présentations et des discussions enrichissantes, il a été entre autres fait une synthèse des recommandations comme l'illustre le tableau 2.

Tableau 2 : Synthèse des recommandations

N°	Recommandations	Structures responsables	Structures associées
01	Dynamiser le fonctionnement des organes intersectoriels (CNE, CIE, Comité de pilotage des projets, etc..) pour une meilleure synergie entre les initiatives nationales d'adaptation au changement climatiques d'une part et entre les initiatives nationales et régionales d'autres part	Ministères sectoriels	
02	Encourager la réalisation des barrages pour réduire les impacts de la sécheresse sur les activités des populations locales	MAEP	MEEM
03	Appuyer les structures qui produisent les informations sur les risques climatiques	Autorité du Bassin de la Volta	Ministères sectoriels
04	Réaliser une étude approfondie qui permet d'identifier les impacts socio-économiques et de définir les seuils pour le déclenchement d'un instrument d'aide aux sinistrés.	MAEP,	MEEM et MCVT
05	Mettre en place un mécanisme de suivi et d'alerte et des impacts de la sécheresse	MAEP,	MEEM et MCVT

3. Clôture de l'atelier national

La cérémonie de clôture a été marquée par deux allocutions. Madame **Rafatou FOFANA** dans son mot de fin a remercié les participants pour leur participation active aux travaux de l'atelier et pour les résultats obtenus. Le discours de clôture a été prononcé par le Directeur des Politiques, de la Prospective et des Stratégies, Monsieur **Jean-Pierre FIOGBE**, représentant le Directeur Général de l'Eau. Dans son discours, il a remercié les organisateurs pour la tenue de cet important atelier national ainsi que les partenaires financiers de mise en œuvre du projet. Aussi, il n'a pas manqué de remercier les participants pour l'assiduité, la qualité des travaux et les fructueuses échanges. Pour finir, il a souhaité bon retour aux participants dans leurs administration et localité respectives. Sur ces mots qu'il a déclaré clos les travaux de l'atelier.

Annexe 1 : Liste des participants à l'atelier régional



Atelier national sur la coordination et la collaboration effectives dans la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives transfrontaliers de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta.

Liste de présence du 06 juin 2024

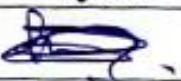
Dates : 06 au 07 juin 2024

Lieu : Bénin Royal Hôtel / Bénin

N°	Nom & prénom (s)	Lieu de provenance	Fonction	Structure	Emails/Téléphone	Signature
1	ZOGO André	Cotonou	Secrétaire Exécutif	PNE-BENIN	zandre2002@yahoo.fr	
2	FIOGBE Jean-Pierre M	cotonou	Représentant directeur Général de l'Eau	DGEau	fiogbe@gouv.bj	
3	FOFANA Rafatou	Ouagadougou	DO/ABV	ABV	rafatoufofana_abv@gmail.com +22670824583	
4	MONTCHO Jean-Pierre C.	Cotonou	DIRRC	DGEau	jmontcho@gouv.bj 96 79 42 02	
5	DJIDJI Dégbey	Cotonou	Coord /PDIHM-GDRE	DGEau	ddjidji@gouv.bj 66 96 52 66	
6	DOSSOU Martial	Cotonou	C/SUEC PF-VFDM	DGEau	camumax@yahoo.fr 95050566	
7	CHABI N. Armand	Cotonou	C/SIEAR -DGE/MEF	DGE/MEF	achabi@finances.bj	
8	ANATO Boris P.	Cotonou	DPRM	METEO-BENIN	banato@meteobenin.bj 65431818	
9	BETILA R. Raphaël	Cotonou	DGE/MEF	DGE/MEF	rbetila@finances.bj 97 850584	
10	N'DA Natta	BOUKOUMBE	RPT/Maire	Mairie/Boukoumbé	ndanatta5@gmail.com	
11	COMBETTI. B. M. Lucien	BOUKOUMBE	Rept AJE/Bénin	AJE/ Bénin	luciencombetti1@gmail.com	
12	NTCHA N'Kouei Etienne	Natitingou	REHA	Mairie/Natitingou	etntcha@mairie.bj 96520376/94422150	

N°	Nom & prénom (s)	Lieu de provenance	Fonction	Structure	Emails/Téléphone	Signature
13	Michel N'TCHA	Cotonou	Cdt Sap-Pomp	GNSP	michelntcha10@gmail.com	
14	EDAH Gilbert	Cotonou	Chef bureau Opération GNSP	GNSP	edahgilbert@yahoo.fr	
15	KAKPO C. Idelphonse	Natitingou	PF-RRC-ACC Rpt Préfet Atacora	Préfecture natitingou	kakpo.idelphonse@yahoo.fr	
16	DOSSIA T. F. Vivien	Natitingou	CP/ERAD-ONG	ERAD-ONG	viviendossia1@gmail.com	
17	YARGO Francine	Tanguiéta	Pdte Départementale des Femmes Agricole	ADFA-Atacora	francineyargo@gmail.com 97242023	
18	POSSET Brice	Cotonou	CMR-Dassa-kou	DGDU/MCVT	posset2882brice@gmail.com 97086603	
19	AHOUANJINOU V. Karl Walter	ABOMEY - CALAVI	Chef division SPE/DTTA	DTTA	karlwalter@gmail.com	
20	MADJRI A. Gilchrist	Natitingou	Coordonnateur	ADFA-Atacora	gcam3117@gmail.com 97 04 47 95	
21	ADAM Roukiatou	DJOUGOU	Rpte /Coordonnateur	UDOPER-AD	roukit25@gmail.com 96 75 54 71	
22	VODOUNOU Albénc Hinnouho	Cotonou	C/Service de la Réglementation DG-Mines	DG-Mines	assikiv@gmail.com 64 69 52 07	
23	ASSOUMA Sakandar Oladayo	Natitingou	Chargé de Programme	URCooPMa-AD	urcoopmaatacoradonga@gmail.com 97 79 74 48	
24	DAIDE Samson	Natitingou	Facilitateur	PLE- atacora /Donga	samsondaida@gmail.com 67 21 70 22	
25	SENGO N. Armel	TABOTA	Rpt : AJE-Bénin	AJE- Bénin	ntchaarmelsengo@gmail.com	
26	MOUSSA TOURE Sabirou	KANDI	Repl/Coord-PIDACC	PIDACC	sabirou2003@yahoo.fr	
27	DAKO Eloi Prosper	Cotonou	Rept/DG -ANAT	ANAT-MCVT	dakoelpro@yahoo.fr 95 96 83 84	

N°	Nom & prénom (s)	Lieu de provenance	Fonction	Structure	Emails/Téléphone	Signature
28	ADOLIGBE Aubierge	Cotonou	C/DGRPE	DE/MAEP	adoligbeaubierge@gmail.com 97 17 36 99	
29	DJAGBE M. Fanice	Natitingou	Facilitateur	ONG-852 Environnement	fanicedjagbe@gmail.com 95190585	
30	HOUDEGBE Eulache Orens	PORTO-NOVO	Coord- National secours et catastrophes	Croix Rouge Béninoise	orens.houdegebe@croixrougebenin.org 96 42 48 58	
31	KISSIRA Fahad Bio	PORTO-NOVO	Coord-Technique IDID-ONG	IDID-ONG	fahad.kissira@gmail.com 67 19 55 08	
32	CODO TOAFODE Ulrich	Cotonou	C/DES/DGCH	MCVT/DGCH	kcodotoafode@gouv.bj 96 74 00 62	
33	ALE Abdel Hakim	Cotonou	DP	ANPC	aale@gouv.bj	
34	LOVESSE M. Yves	Cotonou	C/DCOM	ANPC	lovetmet83@gmail.com	
35	SOH Elie A.	Cotonou	Coll/C-SCASO	DGEau	esoh@gouv.bj	
36	KOBORE S. Maïmouna	Burkina - Faso	Assistante / Comptable	ABV	kaboremaïmouna@yahoo.fr +226 70 82 35 16	
37	GOUINVI Ablawa Jeanne	Cotonou	Coll/DGEau	DGEau	atokou@gouv.bj + 229 95 249 579	
38	TEBLEKOU Maxime	Ouagadougou	Chargé de Projet	GWP-AO	22664006668	
39	ADAM DJIBRIL Yasmine	Cotonou	Stagiaire /DIRRC	DGEau	lolysetteagougnon@gmail.com 61 65 81 72	
40	TCHALAKO André	Cotonou	CVA/DGEau	DGEau	94 22 01 36	
41	HINVI S. Doniss	Calavi	Hotêsse	Hotêsse	51 94 69 64	
42	DOMINGO Théodore	Cotonou	Coord/Local	DGEC/MCVT	dthodolecossi@yahoo.fr 97 76 42 97	
44	ARAYE KPANOU Rachel	Cotonou	Assistante / Technique	PNE/BENIN	r.araye@gwppnebenin.org 96 41 25 16	

N°	Nom & prénom (s)	Lieu de provenance	Fonction	Structure	Emails/Téléphone	Signature
45	HOUNTONDI C. C. Fabien	Parakou	Consultant	ABV	fabienh@yahoo.com	
46						
47						
48						
49						
50						
51						
52						
53						
54						
55						
56						
57						
58						
59						
60						

Annexe 2 : Agenda de déroulement de l'atelier

Horaire	Activités	Méthodologie	Intervenants
Jour 1			
08h30-09h00	Inscription des participant(e)s	Secrétariat	ABV/ONG locale
Session 0 : Cérémonie d'ouverture et mise en route de l'atelier national			
09h00-10h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Allocutions des partenaires ▪ Discours d'ouverture 	Mots de bienvenue et Discours	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Facilitateur ▪ Coordonnateur SFN/ ABV ▪ Autorité concernée
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des participant(e)s 	Présentation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Facilitateur ▪ Coordonnateur SFN/ ABV ▪ Participants
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation de la note conceptuelle ▪ Présentation et adoption de l'Agenda de l'atelier 	Exposé/ débat	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations sur les aspects logistiques et financiers ▪ Mise en place du présidium de l'atelier 		
10h00-10h15	PAUSE CAFE		
Session 1 : Communications et échanges			

Horaire	Activités	Méthodologie	Intervenants
10h15 – 13h00	<p>Communication 1 : Etat des lieux de la mise en œuvre des politiques, des plans et directives transfrontaliers réalisé en 2022 et actualisé en 2024 (existants)</p> <p>Communication 2 : Principaux goulots d'étranglement à la coordination et de synergie d'action dans la mise en œuvre des politiques, des plans et directives transfrontaliers</p> <p>Communication 3 : Bonnes pratiques en matière de coordination et de synergie d'action et des leçons à tirer dans la mise en œuvre des politiques, des plans et directives transfrontaliers</p>	Exposés/ débats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Facilitateur ▪ Personnes ressources ▪ Coordonnateur SFN/ ABV
	Echanges sur les 3 communications	Débat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présidence ▪ Participant(e)s
13h00-14h00	PAUSE DEJEUNER		
Session 2 : Travaux de groupes 1			
14h00-16h00	Déroulement des travaux de groupes 1 sur le thème 1 : consolidation des résultats sur l'état des lieux de la mise en œuvre des politiques, des plans et directives transfrontaliers réalisé en 2022 et actualisé en 2024	Exposés/ Exercices	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présidence ▪ Participant(e)s
16h00-16h15	PAUSE café		
16h15-17h30	Restitution et discussion des résultats des travaux de groupes 1 sur le thème 1	Exposés/ débats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présidence ▪ Participant(e)s
Jour 2			
Session 3 : Travaux de groupes 2			

Horaire	Activités	Méthodologie	Intervenants
08h30-11h00	<p>Déroulement des travaux de groupes 2 sur :</p> <p>Thème 2: travaux de groupes sur les principaux goulots d'étranglement à la coordination et de synergie d'action dans la mise en œuvre des politiques, des plans et directives transfrontaliers</p> <p>Thème 3: travaux de groupes sur les bonnes pratiques en matière de coordination et de synergie d'action et des leçons à tirer dans la mise en œuvre des politiques, des plans et directives transfrontaliers</p>	Exposés/ Exercices	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présidence, Groupes de travail, ▪ Participant(e)s
11h00-11h30	PAUSE CAFE		
11h30 – 13h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suite des travaux de groupes 2 	Exercices	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présidence ▪ Participant(e)s
13h00-14h00	PAUSE DEJEUNER		<ul style="list-style-type: none"> ▪
Session 3 : Travaux de groupes 2 (Suite et fin)			
14h00-15h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Restitution et discussion des résultats des travaux des groupes 2 sur les thème 2 et 3 	Exposés/ débat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présidence ▪ Participant(e)s
Session 4 : Synthèse et clôture de l'atelier national			
15h30 - 17h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Synthèse des recommandations de l'atelier national ▪ Cérémonie de clôture 	Rapportage Mots des participants et partenaires Discours de clôture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présidence ▪ Participant(e)s
17h00	COCTAIL DE CLOTURE		



ADAPTATION FUND

Projet : « Intégration de la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta »

(Projet VFDM)

Note conceptuelle pour le recrutement de consultants nationaux pour :

- L'actualisation des résultats de la revue des politiques, des plans et des directives en matière de gestion des extrêmes climatiques dans le bassin de la Volta, réalisée en 2022 ;
- La préparation et présentation des résultats actualisés lors de l'atelier national du Burkina Faso, portant sur la coordination et la collaboration effectives dans la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives en matière de gestion des extrêmes climatiques dans le bassin de la Volta, **du 06 au 07 Juin 2024 à Ouagadougou.**

Partenaires d'exécution



WORLD
METEOROLOGICAL
ORGANIZATION



Global Water
Partnership
West Africa

Avril 2024

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), une Agence spécialisée des Nations Unies, l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) mettent en œuvre le projet intitulé « Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM) » financé par le Fonds d'Adaptation. La durée du projet, initialement prévue de juin 2019 à juin 2023, a été prolongée d'une année jusqu'en juin 2024.

La mise en œuvre de ce projet implique la participation active des agences nationales (en charge de la météorologie, de l'hydrologie, de la gestion des ressources en eau, de la protection civile, etc.) et des partenaires de l'OMM, tels que la Fondation de recherche CIMA, le Département italien de la protection civile, UNITAR / UNOSAT, UICN et CERFE/Knowledge&Innovation, etc.

L'objectif principal du projet VFDM, est d'aider les six pays à mettre en œuvre des mesures coordonnées et conjointes afin d'améliorer leurs plans de gestion existants aux niveaux régional, national et local et de s'appuyer sur les leçons tirées des projets passés et actuels liés à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation au climat. Pour ce faire, le projet œuvre, ensemble avec les différentes parties prenantes à (i) développer les capacités et les cadres établis aux niveaux local, national et régional pour assurer une prise de décision éclairée sur les risques ; (ii) développer des actions concrètes d'adaptation et respectueuses de l'environnement (c'est-à-dire des solutions fondées sur la nature) en utilisant une approche intégrée ; (iii) renforcer les capacités politiques et institutionnelles pour la gestion intégrée des inondations et de la sécheresse aux niveaux local, national et transfrontalier.

Dans le cadre de l'exécution des activités du projet, le Consortium a procédé en 2022, avec l'appui des consultants nationaux recrutés sur la base de leur expérience, à l'évaluation des plans, des politiques et directives liés à la gestion à long terme des extrêmes climatiques dont les inondations et les sécheresses dans le bassin de la Volta existants au niveau des six (6) pays. Ces études ont principalement consisté en une étude documentaire et en des entretiens semi-structurés pour évaluer l'état de mise en œuvre des différents plans, politiques et directives en matière de gestion des extrêmes climatiques. En d'autres termes, il s'est agi d'identifier les forces, les faiblesses ou goulots d'étranglement constatés dans la mise en œuvre de ces instruments, d'en proposer des solutions ou des recommandations permettant d'améliorer le niveau de cette mise en œuvre.

A l'issue de ces études, six (6) rapports nationaux ont été produits et disponibles auprès de l'ABV et du site du projet : <https://www.floodmanagement.info/volta-basin/deliverables/>.

Pour donner suite aux résultats issus de ces études, mentionnés dans les différents rapports d'études, l'ABV envisage mobiliser des expertises nationales pour actualiser ces résultats au regard de l'évolution qui pourrait être constatée au niveau de chaque pays (élaboration et adoption de nouveaux textes, quelques actions ou résultats issus des politiques déjà étudiées...) dans la mise en œuvre des différents instruments de gouvernance des extrêmes climatiques dont les inondations et les sécheresses.

Compte tenu du temps disponible pour conduire cette actualisation et présenter les résultats lors de l'atelier national qui aura lieu entre mai et juin 2024, la priorité sera accordée aux consultants ayant réalisé l'évaluation de ces documents en 2022 et par ce fait, sont à même de rafraichir les résultats du travail qu'ils ont déjà effectué et au besoin de les actualiser et les consolider.

2. OBJECTIFS

L'objectif général de cette mission est de préparer et présenter des communications sur les résultats des études réalisées en 2022 renforcés par la prise en compte de la situation actualisée de la mise en œuvre de ces politiques, stratégies, plans et directives de gestion des inondations et des sécheresses.

Pour chacun des consultants, les tâches suivantes sont indiquées :

- exploiter le rapport national élaboré en 2022 et autres nouveaux documents pertinents sur la question ;
- actualiser les résultats des études réalisés en 2022 en les complétant, le cas échéant par d'autres résultats obtenus ou d'autres informations pertinentes y relatives ;
- préparer une communication pour restituer les résultats actualisés en mettant un point d'honneur sur les bons résultats mais aussi sur les difficultés ou les goulots d'étranglement qui entachent la mise en œuvre effective et efficace des différents textes tels que par exemple, les difficultés de coordination et d'insuffisance de synergie d'action entre différents acteurs;
- Élaborer un guide de travail permettant aux participants de compléter et/ou consolider les résultats présentés, de les classer sur (i) le plan institutionnel, (ii) de la coordination et de synergie d'action, (iii) du financement, (iv) de suivi/évaluation. Après cette catégorisation proposer des actions d'amélioration, et formuler des recommandations pertinentes dans la mise en œuvre des différentes politiques, plans et directives de gestion des extrêmes climatiques.

3. RESULTATS ATTENDUS

- le rapport national élaboré en 2022 et autres nouveaux documents pertinents sur la question sont exploités;
- les résultats des études réalisés en 2022 en les complétant, le cas échéant par d'autres résultats obtenus ou d'autres informations pertinentes y relatives sont actualisés;
- une communication pour restituer les résultats actualisés en mettant un point d'honneur sur les bons résultats mais aussi sur les difficultés ou les goulots d'étranglement qui entachent la mise en œuvre effective et efficace des différents textes tels que par exemple, les difficultés de coordination et d'insuffisance de synergie d'action entre différents acteurs est préparée;
- Un guide de travail permettant aux participants de compléter et/ou consolider les résultats présentés, de les classer sur (i) le plan institutionnel, (ii) de la coordination et de synergie d'action, (iii) du financement, (iv) de suivi/évaluation. Après cette catégorisation proposer des actions d'amélioration, et formuler des recommandations pertinentes dans la mise en œuvre des différentes politiques, plans et directives de gestion des extrêmes climatiques.

4. LES LIVRABLES

Les résultats attendus de cette étude sont présentés ci-dessous.:

- Le rapport 2022 actualisé ;
- Le support de présentation des résultats ;
- Le guide des travaux de groupes ;
- Le rapport de l'atelier.

5. METHODOLOGIE DE CONDUITE DE L'ETUDE

Il s'agit principalement (i) d'exploiter raisonnablement le rapport de l'étude nationale sur l'état des lieux des politiques, stratégies, plans et directives de gestion des extrêmes climatiques et autres documents pertinents, mettant focus sur les goulots d'étranglement liés à la gestion des inondations et des sécheresses ; (ii) préparer une communication pour restituer les résultats analysés, (iii) faciliter l'atelier national et produire le rapport d'atelier.

6. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DU CONSULTANT

Cadre national expérimenté sur la mise en œuvre des politiques de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique aux niveaux national et transfrontalier.

7. CRITERE D'ELIGIBILITE

La mission s'adresse particulièrement aux consultants ayant conduit la revue des politiques, des plans, des directives en matière de gestion des extrêmes climatiques, réalisée en 2024. A défaut, l'on fera recours à un consultant national préalablement bien imprégné des activités du projet et proposé par le Groupe de travail national.

8. MODE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se fera par les procédures de gré à gré.

9. DUREE, TAUX DE PRESTATIONS ET MODE DE REGLEMENT

Il est prévu 10 jours de consultation et de production du rapport de l'étude et 4 jours pour la préparation et la présentation des résultats lors de l'atelier national. Les consultants retenus perçoivent un montant de 100 000 F CFA/jour pendant 14 jours de travail accordé.

10. MODE DE PAIEMENT

- 30% pour avance de démarrage ;
- 30% au dépôt du rapport actualisé ;
- 20% à la fin de l'atelier et 20% après le dépôt du rapport de l'atelier.

Annexe 4 : Résultats des travaux de groupe sur l'identification et analyse des difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants pour la mise en œuvre des politiques, stratégies, plans et directives répertoriées

Groupe 1

Textes (politiques, stratégies, plans et directives)	Difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriés	Principales causes			
		Politiques	Institutionnelles	Juridiques, législatives, réglementaires	Techniques/ Opérationnelles

<p>Loi n°2010-44 (2010) portant gestion de l'eau</p>	<p>Certains décrets d'application non disponible Insuffisance de la diffusion et de vulgarisation Défaut de transmission de la compétence aux autorités politico-administratives pour la diffusion continue des textes Défaut de rappel périodique sur le contenu de la loi</p>	<p>Les autorités politico-administratives méconnaissent leur rôle Non affectations des ressources pour la vulgarisation du texte aux collectivités</p>	<p>Manque de collaboration parfois entre le législatif et les collectivités territoriales</p>	<p>Non intégration des aspirations des communautés à la base dans la proposition de la loi Inadéquation entre les certains contenus de la loi et les réalités du pays</p>	<p>Insuffisance/absence du mécanisme d'application de la loi Pouvoir limiter des techniciens chargés de la mise en œuvre Insuffisance du personnel technique chargé de la mise en œuvre</p>
<p>Loi-cadre N° 98-030 (1999) sur l'environnement</p>	<p>Insuffisance de la diffusion et de vulgarisation Défaut de transmission de la compétence aux autorités politico-administratives pour la diffusion continue des textes Défaut de rappel périodique sur le contenu de la loi Ingérence politique dans l'application de la loi Pluralité des acteurs de la</p>	<p>Les autorités politico-administratives méconnaissent leur rôle Non affectations des ressources pour la vulgarisation du texte aux collectivités</p>	<p>Manque de collaboration parfois entre le législatif et les collectivités territoriales Faible synergie d'action et manque de communication entre les institutions</p>	<p>Non intégration des aspirations des communautés à la base dans la proposition de la loi Inadéquation entre les certains contenus de la loi et les réalités du pays</p>	<p>Insuffisance/absence du mécanisme d'application de la loi Pouvoir limiter des techniciens chargés de la mise en œuvre Insuffisance du personnel technique chargé de la mise en œuvre Manque de renforcement de capacités du personnel</p>

	mise en œuvre				
Loi N°2018 du 06 août 2018 sur les changements climatiques	<p>Insuffisance de la diffusion et de vulgarisation</p> <p>Défaut de transmission de la compétence aux autorités politico-administratives pour la diffusion continue des textes</p> <p>Défaut de rappel périodique sur le contenu de la loi</p> <p>Ingérence politique dans l'application de la loi</p> <p>Pluralité des acteurs et manque de synergie dans la mise en œuvre</p>	<p>Les autorités politico-administratives méconnaissent leur rôle</p> <p>Non affectations des ressources pour la vulgarisation du texte aux collectivités</p>	<p>Manque de collaboration parfois entre le législatif et les collectivités territoriales</p> <p>Faible synergie d'action et manque de communication entre les institutions</p>	<p>Non intégration des aspirations des communautés à la base dans la proposition de la loi</p> <p>Inadéquation entre les certains contenus de la loi et les réalités du pays</p>	<p>Insuffisance/absence du mécanisme d'application de la loi</p> <p>Pouvoir limiter des techniciens chargés de la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance du personnel technique chargé de la mise en œuvre</p> <p>Manque de renforcement de capacités du personnel</p>
Plan d'Action National de lutte contre la desertification (2000)	<p>Méconnaissance du texte par les acteurs</p> <p>Manque de rigueur dans l'application</p> <p>Ingérence politique dans la mise en œuvre</p> <p>Conflits d'usage des terres ,conflict domaniaux, poussée démographique</p> <p>Engagement communautaire limité</p>	<p>Les autorités politico-administratives méconnaissent leur rôle</p> <p>Non affectations des ressources pour la vulgarisation du texte aux collectivités</p>	<p>Manque de collaboration parfois entre le législatif et les collectivités territoriales</p> <p>Faible synergie d'action et manque de communication entre les institutions</p>	<p>Non intégration des aspirations des communautés à la base dans la proposition du texte</p> <p>Inadéquation entre les certains contenus du texte et les réalités du pays</p>	<p>Insuffisance/absence du mécanisme d'application de la loi</p> <p>Pouvoir limiter des techniciens chargés de la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance du personnel technique chargé de la mise en œuvre</p> <p>Manque de renforcement de capacités du personnel</p>

<p>Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (2018)</p>	<p>Méconnaissance du texte par les acteurs Manque de rigueur dans l'application Ingérence politique dans la mise en œuvre Insuffisance de la diffusion et de vulgarisation Défaut de transmission de la compétence aux autorités politico-administratives pour la diffusion continue des textes Défaut de rappel périodique sur le contenu de la loi Ingérence politique dans l'application de la loi Pluralité des acteurs et manque de synergie dans la mise en œuvre Non actualisation des PCC</p>	<p>Les autorités politico-administratives méconnaissent leur rôle Non affectations des ressources pour la vulgarisation du texte aux collectivités</p>	<p>Manque de collaboration parfois entre le législatif et les collectivités territoriales Faible synergie d'action et manque de communication entre les institutions</p>	<p>Non intégration des aspirations des communautés à la base dans la proposition du texte Inadéquation entre les certains contenus du texte et les réalités du pays</p>	<p>Insuffisance de données précises et actualisées sur les risques de catastrophes Les compétences techniques nécessaires pour planifier, mettre en œuvre et évaluer les initiatives de RRC sont souvent insuffisantes au sein des institutions Insuffisance/absence du mécanisme d'application de la loi Pouvoir limiter des techniciens chargés de la mise en œuvre Insuffisance du personnel technique chargé de la mise en œuvre Manque de renforcement de capacités du personnel</p>
<p>Loi n° 93-009 portant régime des forêts en République du</p>	<p>Méconnaissance du texte par les acteurs Manque de rigueur dans l'application</p>	<p>Les autorités politico-administratives méconnaissent leur rôle</p>	<p>Manque de collaboration parfois entre le législatif et les collectivités</p>	<p>Non intégration des aspirations des communautés à la base dans la proposition du</p>	<p>Insuffisance de données précises et actualisées sur les risques de catastrophes</p>

Benin	<p>Ingérence politique dans la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance de la diffusion et de vulgarisation</p> <p>Défaut de transmission de la compétence aux autorités politico-administratives pour la diffusion continue des textes</p> <p>Défaut de rappel périodique sur le contenu de la loi</p> <p>Ingérence politique dans l'application de la loi</p> <p>Pluralité des acteurs et manque de synergie dans la mise en œuvre</p> <p>Non actualisation des PCC</p>	<p>Non affectations des ressources pour la vulgarisation du texte aux collectivités</p>	<p>territoriales</p> <p>Faible synergie d'action et manque de communication entre les institutions</p>	<p>texte</p> <p>Inadéquation entre les certains contenus du texte et les réalités du pays</p>	<p>Les compétences techniques nécessaires pour planifier, mettre en œuvre et évaluer les initiatives de RRC sont souvent insuffisantes au sein des institutions</p> <p>Insuffisance/absence du mécanisme d'application de la loi</p> <p>Pouvoir limiter des techniciens chargés de la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance du personnel technique chargé de la mise en œuvre</p> <p>Manque de renforcement de capacités du personnel</p>
Plan d'action pays sur la Gestion Durable des Terres (2018)	<p>Méconnaissance du texte par les acteurs</p> <p>Manque de rigueur dans l'application</p> <p>Ingérence politique dans la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance de la diffusion et de vulgarisation</p>	<p>Les autorités politico-administratives méconnaissent leur rôle</p> <p>Non affectations des ressources pour la vulgarisation du texte aux collectivités</p>	<p>Manque de collaboration parfois entre le législatif et les collectivités territoriales</p> <p>Faible synergie d'action et manque de communication entre les institutions</p>	<p>Non intégration des aspirations des communautés à la base dans la proposition du texte</p> <p>Inadéquation entre les certains contenus du texte et les réalités du pays</p>	<p>Insuffisance de données précises et actualisées sur la gestion durable des terres</p> <p>Les compétences techniques nécessaires pour planifier, mettre en œuvre et évaluer les initiatives de durable des</p>

	<p>Défaut de transmission de la compétence aux autorités politico-administratives pour la diffusion continue des textes</p> <p>Défaut de rappel périodique sur le contenu de la loi</p> <p>Ingérence politique dans l'application de la loi</p> <p>Pluralité des acteurs et manque de synergie dans la mise en œuvre</p> <p>Non actualisation des PCC</p>				<p>terres au sein des institutions</p> <p>Insuffisance/absence du mécanisme d'application de la loi</p> <p>Pouvoir limiter des techniciens chargés de la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance du personnel technique chargé de la mise en œuvre</p> <p>Manque de renforcement de capacités du personnel</p>
Plan national de développement 2018-2025	<p>Méconnaissance du texte par les acteurs</p> <p>Manque de rigueur dans l'application</p> <p>Ingérence politique dans la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance de la diffusion et de vulgarisation</p> <p>Défaut de transmission de la compétence aux autorités politico-administratives pour la diffusion continue des</p>	<p>Les autorités politico-administratives méconnaissent leur rôle</p> <p>Non affectations des ressources pour la vulgarisation du texte aux collectivités</p>	<p>Manque de collaboration parfois entre le législatif et les collectivités territoriales</p> <p>Faible synergie d'action et manque de communication entre les institutions</p>	<p>Non intégration des aspirations des communautés à la base dans la proposition du texte</p> <p>Inadéquation entre les certains contenus du texte et les réalités du pays</p>	<p>Insuffisance/absence du mécanisme d'application de la loi</p> <p>Pouvoir limiter des techniciens chargés de la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance du personnel technique chargé de la mise en œuvre</p> <p>Manque de renforcement de capacités du personnel</p>

	<p>textes</p> <p>Défaut de rappel périodique sur le contenu de la loi</p> <p>Ingérence politique dans l'application de la loi</p> <p>Pluralité des acteurs et manque de synergie dans dans la mise en œuvre</p> <p>Non actualisation des PCC</p>				
<p>Contribution déterminée au niveau national actualisée du Bénin au titre de l'accord de paris 2021</p>	<p>Méconnaissance du texte par les acteurs</p> <p>Manque de rigueur dans l'application</p> <p>Ingérence politique dans la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance de la diffusion et de vulgarisation</p> <p>Défaut de transmission de la compétence aux autorités politico-administratives pour la diffusion continue des textes</p> <p>Défaut de rappel périodique sur le contenu de la loi</p> <p>Ingérence politique dans</p>	<p>Les autorités politico-administratives méconnaissent leur rôle</p> <p>Non affectations des ressources pour la vulgarisation du texte aux collectivités</p>	<p>Manque de collaboration parfois entre le législatif et les collectivités territoriales</p> <p>Faible synergie d'action et manque de communication entre les institutions</p>	<p>Non intégration des aspirations des communautés à la base dans la proposition du texte</p> <p>Inadéquation entre les certains contenus du texte et les réalités du pays</p>	<p>Insuffisance/absence du mécanisme d'application de la loi</p> <p>Pouvoir limiter des techniciens chargés de la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance du personnel technique chargé de la mise en œuvre</p> <p>Manque de renforcement de capacités du personnel</p>

	<p>l'application de la loi</p> <p>Pluralité des acteurs et manque de synergie dans dans la mise en œuvre</p> <p>Non actualisation des PCC</p>				
<p>Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021 2026)</p>	<p>Méconnaissance du texte par les acteurs</p> <p>Manque de rigueur dans l'application</p> <p>Ingérence politique dans la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance de la diffusion et de vulgarisation</p> <p>Défaut de transmission de la compétence aux autorités politico-administratives pour la diffusion continue des textes</p> <p>Défaut de rappel périodique sur le contenu de la loi</p> <p>Ingérence politique dans l'application de la loi</p> <p>Pluralité des acteurs et manque de synergie dans dans la mise en œuvre</p>	<p>Les autorités politico-administratives méconnaissent leur rôle</p> <p>Non affectations des ressources pour la vulgarisation du texte aux collectivités</p>	<p>Manque de collaboration parfois entre le législatif et les collectivités territoriales</p> <p>Faible synergie d'action et manque de communication entre les institutions</p>	<p>Non intégration des aspirations des communautés à la base dans la proposition du texte</p> <p>Inadéquation entre les certains contenus du texte et les réalités du pays</p>	<p>Insuffisance/absence du mécanisme d'application de la loi</p> <p>Pouvoir limiter des techniciens chargés de la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance du personnel technique chargé de la mise en œuvre</p> <p>Manque de renforcement de capacités du personnel</p>

	Non actualisation des PCC				
Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) (2021)	<p>Méconnaissance du texte par les acteurs</p> <p>Manque de rigueur dans l'application</p> <p>Ingérence politique dans la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance de la diffusion et de vulgarisation</p> <p>Défaut de transmission de la compétence aux autorités politico-administratives pour la diffusion continue des textes</p> <p>Défaut de rappel périodique sur le contenu de la loi</p> <p>Ingérence politique dans l'application de la loi</p> <p>Pluralité des acteurs et manque de synergie dans la mise en œuvre</p> <p>Non actualisation des PCC</p>	<p>Les autorités politico-administratives méconnaissent leur rôle</p> <p>Non affectations des ressources pour la vulgarisation du texte aux collectivités</p>	<p>Manque de collaboration parfois entre le législatif et les collectivités territoriales</p> <p>Faible synergie d'action et manque de communication entre les institutions</p>	<p>Non intégration des aspirations des communautés à la base dans la proposition du texte</p> <p>Inadéquation entre les certains contenus du texte et les réalités du pays</p>	<p>Insuffisance de données précises et actualisées sur les risques de catastrophes</p> <p>Les compétences techniques nécessaires pour planifier, mettre en œuvre et évaluer les initiatives de RRC sont souvent insuffisantes au sein des institutions</p> <p>Insuffisance/absence du mécanisme d'application de la loi</p> <p>Pouvoir limiter des techniciens chargés de la mise en œuvre</p> <p>Insuffisance du personnel technique chargé de la mise en œuvre</p> <p>Manque de renforcement de capacités du personnel</p>

Groupe 2

Textes (politiques, stratégies, plans et directives)	Difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriés	Principales causes			
		Politiques	Institutionnelles	Juridiques, législatives, réglementaires	Techniques/ Opérationnelles
Loi n°2010-44 (2010) portant gestion de l'eau	Loi est connue par les acteurs du domaine mais très peu connue par la population		Faible stratégie de Vulgarisation (DGeau-MCVT)		Manque de renforcement de capacité et suivi de la population
Loi-cadre N° 98-030 (1999) sur l'environnement	Faible application	Faible volonté politique	Faible sensibilisation, (MCVT-FNEC-Ongs)		Manque de renforcement de capacité et suivi de la population
Loi N°2018 DU 06 août 2018 sur les changements climatiques	Manque de synergie entre les partenaires et les Ongs pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques de résilience	Faible volonté politique	Manque de coordination (MCVT ;FNEC ;MAEP)		Manque de renforcement de capacité et suivi de la population Faible disponibilité des ressources financières,
Plan d'Action National de lutte contre la désertification	Faible accompagnement des communautaires		Manque de coordination MCVT-Ongs-Mairie-Partenaires		Non intensification des sensibilisations, Faible capacitation pour les

(2000)					sensibilisations de la population
Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (2018)	Faible vulgarisation	Faible volonté politique	Faible priorisation des gestions de risques/Etat (MISP-ANPC-PREFECTURE-MAIRE)-Ong-Partenaire		La non prévision de la survenue des risques Faible préparation des acteurs de gestion de risque
Loi n° 93-009 portant régime des forêts en République du Benin	Violation des espaces protégés et forêts classés Laxisme de l'application des sanctions		Faible synergie d'action entre MCVT-Inspection forestière-Mairie-Ongs		Méconnaissance des textes de loi. Faible vulgarisation
Plan d'action pays sur la Gestion Durable des Terres (2018)	Non élaboration et le non-respect des documents d'occupations du sol (SDAC).	Faible volonté politique	Faible synergie d'action entre MCVT-Mairie-ANDF-Préfecture-Partenaire		Non programmation des extensions des villes et quartiers Méconnaissance des documents de planification et de gestion urbaine Manque de réflexion prospective sur l'occupation des sols

Groupe 3 :

Textes	Difficultés/insuffisances	Principales causes
--------	---------------------------	--------------------

(politiques, stratégies, plans et directives)	de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriés	Politiques	Institutionnelles	Juridiques, législatives, réglementaires	Techniques/ Opérationnelles
Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes	<p>Insuffisance de coordination des actions</p> <p>Insuffisance de financement pour la mise en œuvre des actions</p> <p>Absence d'un instrument législatif</p>	<p>Non prise en compte de la terminologie de la protection civile dans la constitution</p>	<p>RAS</p>	<p>Absence de textes législatifs et réglementaires</p>	<p>Multiplicité d'acteurs</p> <p>Non adoption de la stratégie en conseil des ministres</p>
Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA)	<p>Insuffisance de coordination du Comité National sur les changements Climatiques</p> <p>Non installation des commissions techniques</p> <p>Non tenue régulière des sessions</p> <p>Absence de ressource financière suffisante pour la tenue des sessions</p>	<p>RAS</p>	<p>Inexistence de lignes budgétaires pour assurer la mise en place et le fonctionnement des commissions techniques</p>	<p>Caducité du Décret instituant le comité national</p> <p>Absence d'arrêté mettant en place les commissions techniques</p>	<p>Non opérationnalisation des commissions techniques</p> <p>Non mise en œuvre des projets du PNA</p>

Textes (politiques, stratégies, plans et directives)	Difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriées	Principales causes			
		Politiques	Institutionnelles	Juridiques, législatives, réglementaires	Techniques/ Opérationnelles
Programme d'Action National de lutte contre la désertification (PAN-LCD)	Insuffisance de financement pour la mise en œuvre des actions	Absence d'un comité National de Gestion de la désertification	Inexistence d'un comité National de lutte contre la désertification	Caducité du décret N° 2028-727 du 22 décembre 2008 portant création, composition, attribution et fonctionnement du comité National de lutte contre la désertification et de son secrétariat exécutif	Non vulgarisation du plan et de ses documents d'opérationnalisation
Décret N°2023- 334 du 21 juillet 2023 portant mesure et procédure de réduction des risques de catastrophes, d'urgences sanitaire et de	Non élaboration de tous les arrêtés d'application	RAS	Lourdeur administrative dans la prise des arrêtés (arrêtés interministériels)	RAS	RAS

Textes (politiques, stratégies, plans et directives)	Difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriées	Principales causes			
		Politiques	Institutionnelles	Juridiques, législatives, réglementaires	Techniques/ Opérationnelles
protection civile en république du Bénin					
Loi N°2018-18 DU 06 août 2018 sur les changements climatiques	Non prise de toutes les textes d'application (décrets et d'arrêtés) des textes d'application	RAS	Multiplicité des acteurs Insuffisance de synergie des acteurs	Lourdeur administrative dans la prise des textes d'application	Insuffisance de vulgarisation
PAN_GDT	Insuffisance de ressource financière pour faire la mise à l'échelle des mesures GDT	RAS	Inexistence d'un Comité National de lutte contre désertification	RAS	Non vulgarisation du plan et de ses documents d'opérationnalisation
Loi n°2010-44					

Textes (politiques, stratégies, plans et directives)	Difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriées	Principales causes			
		Politiques	Institutionnelles	Juridiques, législatives, réglementaires	Techniques/ Opérationnelles
(2010) portant gestion de l'eau					

Annexe 5 : Résultats des travaux de groupe sur la planification des actions

Groupe 1

Principales causes des difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriées		Propositions de solutions ou d'actions	Planification des solutions ou actions en mettant en avant l'échéance de mise en œuvre	Moyens de mise en œuvre	Sources potentielles de financement	Stratégie de mobilisation des ressources
Politiques	Les autorités politico-administratives méconnaissent leur rôle	Renforcer la capacité des autorités politico-administratives	CT	Projets/programmes de l'Etat, partenaires au développement, ONG	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions
	Non affectations des ressources pour la vulgarisation du texte aux collectivités	Affecter les ressources financières, matérielles Mettre en place un mécanisme de vulgarisation des textes	CT	Projets/programmes de l'Etat, partenaires au développement, ONG	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions
					Budget National,	

					collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	
					Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	
Institutionnelles	Manque de collaboration parfois entre le législatif et les collectivités territoriales	Créer une synergie d'action entre la cellule juridique des communes et le législatif Mettre en place un cadre de concertation collectivités territoriales	CM	Plan de restructuration des structures communales et législatives	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions

		et le législatif				
					Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	
					Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	
					Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	
Principales causes des difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriées	Propositions de solutions ou d'actions	Planification des solutions ou actions en mettant en avant l'échéance de mise en œuvre	Moyens de mise en œuvre	Sources potentielles de financement	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	

Juridiques, législatives, réglementaires	Non intégration des aspirations des communautés à la base dans la proposition du texte	Organisation de consultation locale à l'échelle nationale	CT	Projets/programmes de l'Etat, partenaires au développement, ONG	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions Plan de l'élaboration des textes et lois
	Inadéquation entre certains contenus du texte et les besoins des populations	Consultation à la base avant toutes propositions de lois Relecture et actualisation des textes et lois	MT	Projets/programmes de l'Etat, partenaires au développement, ONG	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions
Techniques/Opérationnelles	Insuffisance/absence des mécanismes d'application des lois	Renforcer les capacités des acteurs intervenants Définir et mettre en œuvre un mécanisme d'application des textes	MT	Projets/programmes de l'Etat, partenaires au développement, ONG	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions

Pouvoir limiter des techniciens chargés de la mise en œuvre	Rendre indépendant les structures d'interventions à la base Donner une autonomie aux structures techniques chargées de la mise en œuvre	MT	Projets/programmes de l'Etat, partenaires au développement, ONG	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions
Insuffisance du personnel technique chargé de la mise en œuvre	Recruter le personnel qualifié	MT	Projets/programmes de l'Etat, partenaires au développement, ONG	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions
Faible capacités technique du personnel	Renforcer les capacités du personnel technique	MT	Projets/programmes de l'Etat, partenaires au développement, ONG	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions

				Béninoise	
Insuffisance de données précises et actualisées sur les risques de catastrophes	Faire des études d'évaluations régulières et capitaliser les résultats	MT	Projets/programmes de l'Etat, partenaires au développement, ONG	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions
Capacités techniques limitées: les compétences techniques nécessaires pour planifier, mettre en œuvre et évaluer les initiatives de RRC sont souvent insuffisantes au sein des institutions	Renforcer les capacités du personnel technique sur la connaissance et l'évaluation des RRC liés au climat	CT	Projets/programmes de l'Etat, partenaires au développement, ONG	Budget National, collectivités territoriales, PTF, ONG, Croix-Rouge Béninoise	Elaboration de projets/programmes Elaboration de plans d'actions

Groupe 2 :

Principales causes des difficultés/insuffisances de coordination/ de	Propositions de	Planification des solutions ou	Moyens de mise en œuvre	Sources potentielles	Stratégie de mobilisation
----------------------------------------------------------------------	-----------------	--------------------------------	-------------------------	----------------------	---------------------------

collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriés		solutions ou d'actions	actions en mettant en avant l'échéance de mise en œuvre		de financement	des ressources
Politiques	Faible volonté politique	Lobbying (société civile, Lanceur d'alerte, Ongs)	Permanente	Plaidoyer	Budget et PTF	Ressources locales, Bailleurs et PTF
		Edicter les textes de loi et règlements	Permanente	Pouvoir exécutif et Législatif	Etat	
		Légiférer sur les matières/domaines	Permanente	Pouvoir exécutif et Législatif	Etat	
Institutionnelles	Faible stratégie de Vulgarisation (DGeau-MCVT etc)	Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation de tous les acteurs	Programmation dans les plans de travail annuel	Séances grand public, régies publicitaires, masse medias, réseaux sociaux, atelier appropriation des textes de lois et	Budget National et PTF	Planification de la campagne
	Faible sensibilisation, (MCVT-FNEC-Ongs)					
	Faible priorisation des gestions de risques					

	Manque de réflexion prospective sur l'occupation des sols	Elaborer la politique d'aménagement du territoire				
Principales causes des difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriées		Propositions de solutions ou d'actions	Planification des solutions ou actions en mettant en avant l'échéance de mise en œuvre	Moyens de mise en œuvre	Sources potentielles de financement	Stratégie de mobilisation des ressources
Juridiques, législatives, réglementaires						
Techniques/ Opérationnelles	Manque de renforcement de capacité et suivi de la population					
	Non intensification des sensibilisations, Faible capacitation pour les sensibilisations de la population					
	La non prévision de la survenue des risques Faible préparation des acteurs de gestion de risque					
	Méconnaissance des textes de loi.					

	Faible vulgarisation					
	Non programmation des extensions des villes et quartiers Méconnaissance des documents de planification et de gestion urbaine					

Groupe 3

	Principales causes des difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriées	Propositions de solutions ou d'actions	Planification des solutions ou actions en mettant en avant l'échéance de mise en œuvre	Moyens de mise en œuvre	Sources potentielles de financement	Stratégie de mobilisation des ressources
Politiques	Non prise en compte de la terminologie de la protection civile dans la constitution	Faire un plaidoyer pour la prise en compte de la terminologie Protection civile lors des prochaines	Séminaire parlementaire	Disponibilité de rapport de séminaire	ANPC	ANPC Recherche de financement au près des PTF

Principales causes des difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriés	Propositions de solutions ou d'actions	Planification des solutions ou actions en mettant en avant l'échéance de mise en œuvre	Moyens de mise en œuvre	Sources potentielles de financement	Stratégie de mobilisation des ressources	
		révisions de la constitution				
	Absence d'un comité National de Gestion de la désertification	Créer et installer un Comité National de Gestion de la désertification et ses démembrés	Insérer dans le PTA et mettre en œuvre l'activité et les tâches afférentes	Prendre les aptes de création et de mise en place Organisation de séance d'installation	Budget National et PTF	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
Institutionnelles	Inexistence de lignes budgétaires pour assurer la mise en place et le fonctionnement des commissions techniques	Créer des lignes budgétaires dans le PTA DU MCVT	Adresser une requête au ministère des finances et aux PTF	Elaboration des requêtes	Budget National et PTF	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
	Inexistence d'un comité National de lutte contre la désertification	Créer et installer un Comité National de	Insérer dans le PTA et mettre en œuvre l'activité et les tâches afférentes	Prendre les aptes de création et de mise en place	Budget National et PTF	Création de lignes budgétaires sur budget National

Principales causes des difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriées	Propositions de solutions ou d'actions	Planification des solutions ou actions en mettant en avant l'échéance de mise en œuvre	Moyens de mise en œuvre	Sources potentielles de financement	Stratégie de mobilisation des ressources	
		Gestion de la désertification et ses démembrements		Organisation de séance d'installation		Plaidoyer au près des PTF
	Lourdeur administrative dans la prise des arrêtés (arrêtés interministériels)	Faire un suivi rapproché des projets d'actes	Mettre en place un comité de suivi	Organisation des rencontres auprès des structures impliquées	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
	Multiplicité et Insuffisance de synergie des acteurs	Définir une stratégie de coordination et d'harmonisation des actions des différents acteurs	Répertorier les acteurs qui interviennent dans le domaine	Adresser des courriers acteurs intervenants Faire la cartographie des acteurs	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
Principales causes des difficultés/insuffisances de	Propositions de	Planification des solutions ou	Moyens de mise en œuvre	Sources potentielles	Stratégie de mobilisation	

Principales causes des difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriées		Propositions de solutions ou d'actions	Planification des solutions ou actions en mettant en avant l'échéance de mise en œuvre	Moyens de mise en œuvre	Sources potentielles de financement	Stratégie de mobilisation des ressources
coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriées		solutions ou d'actions	actions en mettant en avant l'échéance de mise en œuvre		de financement	des ressources
Juridiques, législatives, réglementaires	Absence de textes législatifs et réglementaires	Organiser des séminaires parlementaires	Adresser une requête au Président de l'Assemblée Nationale et au Président de la Commission des lois	Elaboration de Tdrs d'organisation ; Préparation de la logistique Organisation du séminaire	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
	Caducité du Décret instituant le comité national	Déclencher le processus d'actualisation	Recruter un Consultant Mettre en place un Comité	Elaboration de Tdrs de recrutement Elaboration de projet d texte réglementaire mettant en place le comité technique	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
	Absence d'arrêté mettant en place les commissions techniques	Prendre des arrêtés mettant en	Elaboration de projet d'arrêté à soumettre au ministre de tutelle	Identification les dit projets d'arrêtés	Budget National	Création de lignes budgétaires sur

Principales causes des difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriées	Propositions de solutions ou d'actions	Planification des solutions ou actions en mettant en avant l'échéance de mise en œuvre	Moyens de mise en œuvre	Sources potentielles de financement	Stratégie de mobilisation des ressources	
		place les commissions techniques		Mettre en place un comité pour la rédaction des projets		budget National Plaidoyer au près des PTF
	Caducité du décret N° 2008-727 du 22 décembre 2008 portant création, composition, attribution et fonctionnement du comité National de lutte contre la désertification et de son secrétariat exécutif	Actualiser le décret	Elaboration du projet de décret	Recruter un Consultant Mettre en place un Comité	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
	Lourdeur administrative dans la prise des textes d'application	Faire un suivi rapproché des projets d'actes	Mettre en place un comité de suivi	Organisation des rencontres auprès des structures impliquées	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
Techniques/ Opérationnelles	Multiplicité d'acteurs	Définir une stratégie de coordination et	Répertorier les acteurs qui interviennent dans le domaine	Adresser des courriers acteurs intervenants	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National

Principales causes des difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriées	Propositions de solutions ou d'actions	Planification des solutions ou actions en mettant en avant l'échéance de mise en œuvre	Moyens de mise en œuvre	Sources potentielles de financement	Stratégie de mobilisation des ressources
	d'harmonisation des actions des différents acteurs		Faire la cartographie des acteurs		Plaidoyer au près des PTF
Non adoption de la stratégie en conseil des ministres	Prendre des dispositions pour faire adopter la stratégie en conseil des ministres	Valider le projet de la stratégie amendé par le Comité National	Elaboration des TDR de l'atelier d'adoption et de validation Tenir l'atelier de validation Elaborer le projet de communication introduisant la stratégie en conseil des ministres	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF
Non opérationnalisation des commissions techniques	Prendre les dispositions idoines d'opérationnalisation	Identifier les goulots d'étranglement Rendre compte et faire des propositions à	Mettre en place un comité technique Etablir la liste des goulots	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près

Principales causes des difficultés/insuffisances de coordination/ de collaboration et de synergie d'action entre les intervenants dans la mise en œuvre des textes répertoriées	Propositions de solutions ou d'actions	Planification des solutions ou actions en mettant en avant l'échéance de mise en œuvre	Moyens de mise en œuvre	Sources potentielles de financement	Stratégie de mobilisation des ressources	
		des commissions techniques	l'autorité	d'étranglement Mettre en place une feuille		des PTF
	Non mise en œuvre des projets du PNA	Mettre en œuvre des projets	Identifier les goulots d'étranglement Rechercher les ressources nécessaires de financement	Elaborer les documents de projet par secteur Faire les études afférentes	Budget National	Création de lignes budgétaires sur budget National Plaidoyer au près des PTF

Annexe 6 : Résultats des travaux de groupe sur les bonnes pratiques/ leçons apprises en matière de coordination et de synergie d'action dans la mise en œuvre des politiques, des plans et directives

Groupe 1

Initiatives développées par les acteurs (avec ou sans l'appui de partenaires externes) de façon innovante ayant permis une bonne mise en œuvre des politiques, des plans et directives avec des résultats tangibles	Politiques	Reconnaissance du comité local de gestion des risques et catastrophe par la mairie et autres autorités	Implication directe de l'autorité locale pour le bon fonctionnement et l'efficacité du CL RRC		
	Institutionnelles	Existence légale du CL RRC			
	Juridiques, législatives, réglementaires	Existence des statuts et règlement intérieure régissant la vie et le fonctionnement du CL RRC			
	Techniques/ Opérationnelles	Elaboration et mise œuvre du PTA du CL RRC Tenue régulière des réunions statutaires	Diffusion régulière du bulletin d'information SAP à la communauté à la base Reboisement autour du site d'observation météorologique	Synergie d'action entre le CL RRC et la Plateforme Communale de RRC Création d'un fond de sécurité par la communauté locale	Suivi et entretien du site d'observation météorologique

Groupe 2 :

Initiatives développées par les acteurs (avec ou sans l'appui de partenaires externes) de façon innovante ayant permis une bonne mise en œuvre des politiques, des plans et directives avec des résultats tangibles	Politiques	Actualisation des textes et lois			
	Institutionnelles	Elaboration des mécanismes de collecte de fonds	Participation inclusive de tous les acteurs des Projets (bénéficiaires, OPA ; Equipe-projet)		
	Juridiques, législatives, réglementaires	Appliquer davantage les sanctions pour le respect des textes de lois et réglementaires			
	Techniques/ Opérationnelles	Intensification/ suivi des sensibilisations et renforcement des capacités	Amplification des bonnes pratiques culturelles endogènes et résilientes	Redynamisation des comités de gestion des équipements hydrauliques	

Groupe 3

Initiatives développées par les acteurs (avec ou sans l'appui de partenaires externes) de façon innovante ayant permis une bonne mise en œuvre des politiques, des plans et directives avec des résultats tangibles	Politiques	Sensibiliser et former les parties prenantes notamment les honorables débutés sur les enjeux de la protection civile	Faire approprier le contexte de protection civile aux honorables débutés		
	Institutionnelles	Veiller à la prise en compte de tous les acteurs dans le processus			
	Juridiques, législatives, réglementaires	Renforcement du suivi des dossiers au niveau des structures			
	Techniques/ Opérationnelles	Renforcement des capacités des acteurs			